



LA FORTIFICATION ALIMENTAIRE, UN OUTIL DE PRÉVENTION COÛT- EFFICACE DE LUTTE CONTRE LES CARENES EN MICRONUTRIMENTS AU NIGER

1. CONTEXTE

La **fortification alimentaire** ou **enrichissement alimentaire** est l'introduction dans un aliment de micronutriments permettant d'améliorer son profil nutritionnel. Elle est souvent utilisée pour lutter contre la malnutrition par carence en micronutriments (« faim cachée »)¹. Les besoins nutritionnels de l'homme ne sont en général pas pourvus soit à cause d'un manque d'aliments en termes de quantité, soit d'un manque de qualité (micronutriments), soit parce que les besoins de l'homme ont évolué au point de ne plus pouvoir être satisfait naturellement, comme c'est le cas durant la grossesse. Les programmes de fortification sont alors adaptés à cela. Il s'agit d'une approche sûre, relativement peu coûteuse et effective dans la lutte contre les carences en micronutriments. La fortification alimentaire, intégrée à d'autres interventions de nutrition, diminue la vulnérabilité des personnes à risque de malnutrition et prévient sur le long terme les conséquences néfastes des carences en micronutriments. Les micronutriments, en particulier les vitamines et minéraux, sont nécessaires à l'organisme. Même s'ils ne sont présents qu'en infimes quantités (microgrammes ou milligrammes) et ne constituent qu'environ 2 % de l'alimentation, ils sont absolument **indispensables au maintien de la vie**.

Les carences en micronutriments les plus fréquentes et connues au Niger sont **l'anémie par carence en fer, la carence en vitamine A, les carences en iode et en zinc**. C'est pourquoi, le Niger a débuté depuis 2002 les premières actions de lutte contre les carences en micronutriments incluant la fortification alimentaire.

2. LES ACTIONS DE FORTIFICATION ALIMENTAIRE AU NIGER

Le Niger avait commencé la mise en œuvre de la fortification alimentaire en enrichissant **les aliments industriels** comme par exemple la farine de blé en fer et acide folique, les huiles de cuisine en vitamine A et le sel en iode. Plus récemment, la relance de ce programme a été faite à travers plusieurs projets. Deux (2) projets de fortification alimentaire ont été lancés en 2017 au Niger d'un montant total de près de 6,6 Milliards de Francs CFA (9 850 434 euros), financés par l'Union Européenne (UE)². Ils sont mis en œuvre par le Programme Alimentaire Mondiale (PAM) et le Groupe de Recherche et d'Échange Technologique (GRET) dans le but d'améliorer le statut nutritionnel des populations vulnérables et contribuer à la prévention de la malnutrition. Ces deux projets, ciblant les farines infantiles et les aliments de consommation de masse comme le mil, le sorgho et le niébé, contribuent à l'amélioration du statut nutritionnel des populations vulnérables du Niger en renforçant l'accès durable aux aliments fortifiés et leur consommation³.

¹ Fortification alimentaire. A https://fr.wikipedia.org/wiki/Fortification_alimentaire

² Gret et PAM « Niger : lancement officiel de deux projets de fortification alimentaire », 30 octobre 2017.

<https://www.gret.org/2017/10/niger-lancement-officiel-de-deux-projets-defortification-alimentaire/>

³ INS/HC3N/FAO/INTAKE/DUE. Identification des aliments vecteurs de consommation de masse pour leur enrichissement en micronutriments. Rapport PNIN Niger N° 12, Tome 2, Mai 2021. <https://pnin-niger.org/pnin-doc/web/uploads/documents/100/Doc-20210601-064904.pdf>

3. LE RÔLE DU PARLEMENTAIRE DANS LA PROMOTION DE LA FORTIFICATION ALIMENTAIRE



Un programme de fortification des aliments s’articule autour de cinq (5) grandes composantes (législation, production, distribution et commercialisation, marketing social et suivi-évaluation). Les parlementaires ont un avantage comparatif à soutenir la législation en particulier l’élargissement des normes à de nouveaux produits fortifiés et la mise en place de leurs arrêtés d’application. Pour cela, un partenariat étroit entre le Réseau Nutrition et Sécurité Alimentaire de l’Assemblée Nationale, le Ministère de la santé publique, de la Population et des Affaires Sociales, le secteur privé et les institutions d’assistance technique et financière comme le GRET et le PAM doit être promu.



